

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE57365>



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 57365

Texte de la question

M. Jacques Masdeu-Arus appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille au sujet de la prise en charge de la maladie d'Alzheimer. En effet, le 11 octobre 2001 était annoncé le programme d'actions pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées. Le 16 avril 2002, une circulaire venait préciser la mise en oeuvre de ce programme d'actions qui précise pour la première fois que la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées ne doivent en aucun cas être assimilées au vieillissement ou au handicap, mais être considérées comme des maladies à part entière. À ce jour, aucune mise en oeuvre effective de ce programme n'est intervenue. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer ce qu'il entend faire pour assurer une application rapide et concrète de ce programme.

Données clés

- Auteur : [M. Jacques Masdeu-Arus](#)
- Circonscription : Yvelines (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
- Type de question : Question écrite
- Numéro de la question : 57365
- Rubrique : Santé
- Ministère interrogé : solidarités, santé et famille
- Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

- Question publiée le : 8 février 2005, page 1278